

Prisons pour mineurs : opération nationale en cours, de nombreux établissements visités par des députés

Des députés de gauche mènent actuellement une action dans tout le pays pour inspecter des lieux de privation de liberté pour mineurs. L'objectif est de vérifier les conditions sanitaires ainsi que l'accès à l'éducation et aux soins.

Libération, par Ludovic Séré, le 19 février 2026

C'est une opération inédite qui a été lancée ce jeudi 19 février dans la matinée dans toute la France hexagonale. Sept députés de gauche sont actuellement en train de faire valoir leur droit de visite parlementaire dans des établissements pénitentiaires pour mineurs ou des maisons d'arrêt avec des quartiers pour mineurs. Objectif annoncé : constater les conditions de détention mais également l'accès à l'éducation et aux soins pour des détenus âgés de 13 à 18 ans. Le tout par surprise : l'administration pénitentiaire n'a pas été prévenue.

«Je me suis dit qu'il serait plus intéressant d'organiser un événement d'ampleur afin d'avoir des remontées multiples du terrain, plutôt qu'une énième visite parlementaire unique, comme cela se fait régulièrement», avance le député de la 5e circonscription de Paris, Pouria Amirshahi, à l'origine de l'initiative. Ce dernier, qui siège avec les écologistes à l'Assemblée nationale et vient de transformer son mouvement la Digue en association ouverte à la société civile, estime auprès de *Libération* que *«la question carcérale s'est imposée comme un débat presque permanent»* dans notre société. Et cite les dénonciations récurrentes de l'état des prisons françaises par les institutions européennes, les prisons de haute sécurité conçues *«avec une vision sadique et doloriste de la peine»*. Mais également la loi Attal, imaginée afin de durcir la justice à l'encontre des mineurs délinquants et leurs parents, *«portée par une rhétorique réactionnaire»* à ses yeux. Celle-ci a été en partie censurée par le Conseil constitutionnel.

L'autre déclencheur de l'opération a été un rapport de la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté qui, au mois d'août dernier, a préconisé *«la fermeture, au moins partielle»* de l'établissement pour mineurs de la Valentine à Marseille. Une recommandation *«très rare»*, selon Dominique Simonnot, posée en conclusion d'un rapport alarmant. *«Des mesures urgentes doivent être prises pour remédier, d'une part à l'indignité des conditions matérielles de prise en charge des mineurs*

détenus et, d'autre part, aux conséquences catastrophiques de la démobilisation et de l'absence du personnel pénitentiaire et éducatif», dénonçait alors l'ex-chroniqueuse judiciaire dans ces «recommandations» transmises au ministre de la Justice.

Selon nos informations, des opérations sont donc en cours dans les établissements pénitentiaires pour mineurs de Porcheville (Yvelines) et de Marseille (Bouches-du-Rhône). Et dans les centres pénitentiaires avec des ailes dédiées à des mineurs de Metz (Moselle), Laon (Aisne), Bordeaux-Gradignan (Gironde), Nanterre (Hauts-de-Seine) et du Havre (Seine-Maritime).

«Une initiative propre aux parlementaires»

Participent à cette opération des élus allant d'Ugo Bernalicis (LFI) à Sabrina Sebaihi (les Ecologistes), en passant par Danielle Simonnet (L'Après). Des élus du Parti socialiste et d'Ensemble pour la République devaient également participer mais ont dû annuler *«pour des raisons d'agenda»*, assure Pouria Amirshahi, qui souhaitait une organisation la plus transpartisane possible.

Certains élus sont accompagnés de membres de l'Observatoire international des prisons, qui se servira des conclusions de ces visites pour son futur rapport sur la détention des mineurs. Il devrait être publié d'ici le mois d'avril. *«Cette opération est vraiment une initiative propre aux parlementaires, insiste Jean-Claude Mas, directeur du secrétariat national de l'Observatoire. Ces derniers ayant appris que nous travaillions sur un rapport au sujet de l'incarcération des mineurs, ils nous ont proposé de nous aider.»* Selon Pauline Petitot, chargée d'enquête à l'OIP, ce nouveau rapport devrait traiter principalement la question de *«l'échec de l'éducation pendant l'incarcération»*.